

Projet d'accord CSE Le Sne ne le signera pas Les dernières propositions du Sne

Les dernières propositions du Sne ont toutes été refusées Pourtant, on ne demandait pas la lune

- Le Sne préconise **19 titulaires + 2 suppléants** + 1 représentant.e syndical.e. En désespoir de cause le Sne était prêt à limiter le CSE à **17 élu.e.s mais avec 3 suppléant.e.s** qui participent.
- Le Sne a demandé de ne pas plafonner le temps de réunion lorsque le sujet est amené par la direction.
- Pour la **commission logement**, le Sne propose 5 membres dont au moins 2 élu.e.s.
- Pour la **commission égalité professionnelle**, le Sne propose 8 membres dont au moins 5 élu.e.s.
- **En contrepartie de ces concessions**, le Sne accepte de **fusionner les 2 commissions temps libre et activités sociales et solidarité**.
- Le Sne demande **100 h de délégation pour les secrétaires, trésoriers du CSE et le.la président.e de la commission SSCT (Commission santé, sécurité et conditions de travail)** pour la rédaction des procès-verbaux des CSE et CSSCT, gestion des décisions, ordres du jour, gestion du personnel...).
- **En contrepartie de l'acceptation d'une consultation biennale (voire triennale) sur les orientations stratégiques**, le Sne propose le **maintien de la consultation annuelle sur le projet de budget et des effectifs annuels**. Le Sne demande le maintien de la **consultation annuelle sur la politique sociale**, les conditions de travail et l'emploi.
- Le Sne attend **3 réunions supplémentaire de CSE extraordinaires**, si la direction limite les séances à seulement 11 réunions ordinaire CSE par an dont 3 ou 4 consacrées aux attributions SSCT. Ce sera toujours beaucoup moins qu'aujourd'hui (14 au lieu de 30 réunions par an) ! La sécurité, la santé au travail et les conditions de travail sont des sujets sérieux qu'on ne pourra que survoler à l'avenir ! Le discours bienveillant de la direction sur la « qualité de vie au travail » cacherait-il une **réalité bien sombre** qui se dégrade comme le soulignent les dernières enquêtes sur le stress.
- Le Sne a proposé la création d'une **commission d'alerte** (pour rassembler une partie des prérogatives des DP aujourd'hui) et l'abandon de la proposition de mise en place de conseillers de proximité.